



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

accueil des réfugiés en Europe

Question au Gouvernement n° 982

Texte de la question

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS EN EUROPE

M. le président. La parole est à Mme Bénédicte Taurine, pour le groupe La France insoumise.

Mme Bénédicte Taurine. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

C'est une honte européenne : 629 naufragés, dont 123 mineurs isolés et 7 femmes enceintes attendent depuis dimanche sur le bateau d'une organisation non gouvernementale sans que la France réagisse. Ce sont 629 rescapés des guerres et de la difficile traversée de la Méditerranée, qui sont dans un état critique.

Face à cela, le gouvernement italien – et avec lui tous les xénophobes et toute l'extrême droite européenne – profite de la situation pour en faire un symbole de sa politique et scander : « Fermons les ports ! ». Pendant ce temps, votre gouvernement affiche un silence et une inaction complices. L'extrême droite européenne exulte.

Dans cet océan xénophobe et inhumain, l'Espagne et l'Assemblée de Corse ont sauvé l'honneur. Elles nous montrent ce que pourrait et ce que doit être l'Europe : une Europe des peuples, solidaire et humaine. *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe NG.)* Cet événement le montre : le règlement de Dublin est une bombe à retardement.

En refusant d'intervenir, votre gouvernement piétine le droit international en matière de sauvetage en mer, notamment les conventions internationales de 1979 et de 1982, qui contraignent tout navire ou pays à porter assistance à des naufragés – ce que sont les passagers de l'*Aquarius*. Je rappelle à M. le ministre des affaires étrangères que la Corse est plus proche que l'Espagne du lieu du naufrage !

M. François Pupponi. Eh oui !

M. Christian Jacob. Et la Corse, n'est-ce pas un peu la France ?

Mme Bénédicte Taurine. Par votre attitude, vous piétinez les principes de solidarité et de fraternité constitutifs de notre République. Consentirez-vous, au moins, à appliquer le droit international en matière d'assistance en mer ? Votre réponse précédente n'était pas claire, monsieur le Premier ministre. Que faisons-nous, aujourd'hui, pour les réfugiés de l'*Aquarius* ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes FI, GDR et NG.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Madame la députée, nous n'avons jamais refusé d'intervenir en quoi que ce soit. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

M. Éric Coquerel. Si : vous ne faites rien !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Permettez-moi de vous répondre, puisque vous m'avez interrogé !

M. Éric Coquerel. C'est le Premier ministre que nous avons interrogé !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Quand nous avons constaté le refus des autorités italiennes et maltaises de respecter le droit international, nous avons en même temps (« Ah ! » *sur les bancs du groupe LR*), en liaison avec la Commission européenne, constaté que le port de Valence se déclarait port le plus proche et le plus sûr et que l'Espagne était prête à accueillir ce bateau. Nous respectons cet engagement et nous remercions l'Espagne de ce geste humanitaire.

M. Olivier Faure. Vous en faites des *boat people* !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Cela étant, il est clair que le *statu quo* en matière de gestion des eaux méditerranéennes ne peut plus durer. Il faut qu'il y ait une réponse européenne affirmée, en matière à la fois de secours, d'accueil, de prévention, d'anticipation et de répression des passeurs. C'est la proposition que feront la France et l'Allemagne lors du Conseil européen, à la fin du mois de juin.

Et puisque nous sommes en plein dans l'actualité, je vous informe, madame la députée, que Médecins sans frontières et les responsables de l'organisation non gouvernementale concernée font savoir que le temps de transit vers Valence serait trop long eu égard à la situation humanitaire à bord du bateau. (« Eh oui ! » *sur les bancs du groupe FI.*) Ce bateau se trouve à 25 milles des côtes de la Sicile et à 27 milles de celles de Malte.

Plusieurs députés du groupe NG. Et à combien des côtes de la Corse ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Nous demandons donc solennellement aux autorités italiennes de revoir leur position et d'accueillir, parce que ce bateau est proche de chez eux, les réfugiés qui sont dessus. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Taurine](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 982

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 juin 2018](#)